

FORMATIONS

Quelques exemples de formations...

Déposer votre permis de construire en mettant toutes les chances de votre côté

Construire sa demande d'urbanisme en lien avec son projet agricole et en conformité avec les réglementations, identifier les acteurs et les documents nécessaires (1jour)

Définir une stratégie pour son projet de diversification

Acquérir des clés de décision avant de se lancer dans une culture de diversification (2 jours, automne)

Gestion administrative de l'élevage

Se repérer au sein de la réglementation et dans les documents de contrôles (1 jour, automne)

Se repérer au sein de la législation pour être en règle dans ses prélèvements d'eau d'irrigation agricole

Repérer les évolutions réglementaires dans le domaine de la santé et de la protection de l'environnement. Être en capacité de développer des alternatives aux traitements chimiques (1jour)

Cépages résistants : comment faire son choix ?

Repérer les caractéristiques des cépages résistants, leurs intérêts et leurs limites pour faire le bon choix (1 jour, été)

Certiphyto renouvellement

Repérer les évolutions réglementaires dans le domaine de la santé et de la protection de l'environnement. Être en capacité de développer des alternatives aux traitements chimiques (1 jour, automne)



Vos contacts formation
Carine KRAEMER 04 66 54 29 65
carine.kraemer@gard.chambagri.fr



Des équipes pour vous accompagner



Vos contacts

- Pôle Viticulture
04 66 04 50 79
- Pôle Productions végétales
04 66 04 51 06
- Pôle Elevage
04 66 54 29 65
- Pôles Eau - hydraulique / Territoires
04 66 04 50 08
- Pôle Veille et innovation
04 66 04 50 77
- Pôle Stratégie de l'entreprise
04 66 04 51 06
04 66 04 50 82

Des élus pour vous représenter

Contact : 04 66 04 51 43

PROVITI
PROAGRI
TERRALTO

Toute notre offre sur
gard.chambre-agriculture.fr

PROAGRI

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

Conseils et formations à la carte

Vous nous faites confiance pour votre dossier PAC
Bénéficiaire aussi de notre expertise technique et globale

Gagner en performance et sérénité avec la Chambre d'agriculture du Gard



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
GARD

OFFRE DE PRESTATIONS

- Dans le département du Gard, 1 dossier PAC sur 2 est réalisé avec la Chambre d'agriculture
- Nous formons 1000 agriculteurs gardois chaque année.
- 97% de nos clients sont satisfaits de nos services
- MesParcelles, solution numérique pour votre exploitation, N°1 du marché



Tracer vos productions avec MesParcelles

Notre solution

- Gérer la traçabilité de productions.
- Suivre les indicateurs environnementaux.
- Simplifier et sécuriser vos démarches administratives : préparer votre déclaration PAC, préparer vos audits de certifications.



VOS AVANTAGES

- Un seul outil pour gérer vos spécificités parcellaires.
 - Pouvoir répondre à toutes les contraintes réglementaires et contractuelles. Simplifier ses démarches : PAC, HVE, Bio, Global GAP®, Terravitis...
 - Bénéficier d'un service après-vente disponible, qualifié et réactif.
 - Bénéficier de formation ou d'atelier pour suivre les évolutions de l'outil.
- Sylvie BOYER
04 66 04 50 77
mesparcelles@gard.chambagri.fr
• Ref : Abonnement traçabilité mesparcelles

Nous confier la saisie de votre traçabilité

Notre solution

- Disposer d'un cahier de traçabilité en cas de contrôle.
- Établir le type de saisie et le contenu de la fiche Navette en rendez-vous individuel et bénéficier d'un suivi des saisies au fil de l'eau.

VOS AVANTAGES

- Bénéficier des avantages de la traçabilité (bilan de campagne sur les aspects réglementaires et/ou contractuels) sans perdre du temps à la saisie.
- Obtenir le bilan de campagne et le cahier de traçabilité lors du rendez-vous de clôture de la prestation.

Catherine IRR CALVIN

06 12 77 37 09
mesparcelles@gard.chambagri.fr
• Ref : Saisie du cahier de Traçabilité

Pression phyto : rester informé avec Echoviti (bulletin technique)

Notre solution

- Être informé sur la pression phytosanitaire des différents secteurs.
- Avoir des repères sur les traitements à effectuer et le choix des produits phytosanitaires.
- Bénéficier d'un bulletin hydrique d'aide à l'irrigation.
- Recevoir la dernière mise à jour réglementaire.

VOS AVANTAGES

- Un conseil orienté selon les profils écotoxicologiques les plus favorables (Non CMR, ZNT...).
- L'expertise des conseillers de terrain sur l'ensemble du département.
- Un conseil spécifique pour les viticulteurs bio, les parcelles en zone riveraines...
- Des conseils en saison sur l'irrigation de votre vignoble.

Chantal ATGER

04 66 04 50 79
viticulture@gard.chambagri.fr
• Ref : Echoviti

Pression phyto : rester informé avec Sudarbo® (bulletin technique)

Notre solution

- Être informé sur la pression phytosanitaire des différents secteurs et espèces et le choix des produits phytosanitaires.
- Avoir des repères sur les traitements à effectuer
- Bénéficier d'un bulletin hydrique d'aide à l'irrigation.
- Recevoir la dernière mise à jour réglementaire.

VOS AVANTAGES

- Un conseil orienté selon les profils écotoxicologiques les plus favorables (Non CMR, ZNT...).
- L'expertise des conseillers de terrain sur l'ensemble du département.
- Un conseil spécifique pour les arboriculteurs bio.
- Des conseils en saison sur l'irrigation des cultures.

Florence BERTRAND

04 66 04 51 06
vegetal@gard.chambagri.fr
• Ref : Sudarbo

Déclarer vos prélèvements pour l'irrigation agricole

Notre solution

- Vous accompagner dans votre déclaration de prélèvements d'eau non domestique (existants ou à créer), procédure complexe et obligatoire.
- Cette prestation peut aussi être réalisée en formation : nous contacter.

VOS AVANTAGES

- Un accompagnement technique et administratif précis par un conseiller expert.
- Le respect de la réglementation.
- Le montage et le suivi complet du dossier auprès de l'administration, jusqu'à l'obtention de l'arrêté de déclaration.

Muriel LEROUX

06 27 36 67 37
eau@gard.chambagri.fr
• Ref : Déclaration des prélèvements pour l'irrigation agricole

Réaliser votre Plan Prévisionnel de Fumure (PPF)

Notre solution

- Répondre aux obligations réglementaires de la conditionnalité (PAC) et de la Directive Nitrates.
- Optimiser la fertilisation azotée en fonction de la culture et du type de sol.
- Utiliser la méthode du bilan prévisionnel en conformité avec la réglementation.

VOS AVANTAGES

- Sécuriser les documents obligatoires lors d'un contrôle.
- Bénéficier de conseils d'experts pour une fertilisation personnalisée de l'exploitation.

Rappel : le PPF est obligatoire en zone vulnérable, en cas de doute nous contacter.

Votre conseiller PPF

eau@gard.chambagri.fr
• Ref : Plan Prévisionnel de Fumure

Optimiser la gestion des documents de votre troupeau

Notre solution

- Option 1 :** vous aider simplement à la mise en route de Synel par un RV.
- Option 2 :** installer le logiciel + passage du troupeau au bâton de lecture électronique pour intégration sur Synel + aide et explications à la prise en main.

VOS AVANTAGES

- Facilité de consultation.
- Gain de temps.
- Respect de la réglementation.

Marie-Pierre CANETTA

06 12 77 37 24
eleavage@gard.chambagri.fr
• Ref : Appui Synel - Outil numérique des éleveurs de demain

Anticiper sereinement votre transmission

Notre solution

- Réaliser une analyse globale de votre projet de transmission : juridique, fiscal, économique, social, technique.

VOS AVANTAGES

- Une écoute active pour décoder vos besoins et vos contraintes.
- Amorcer les étapes de la transmission pour pérenniser l'activité grâce à un plan d'actions.
- Possibilité de prise en charge du coût.

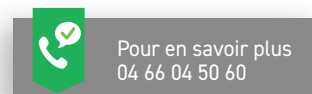
Clara TOURRE

06 12 77 33 60
entreprise@gard.chambagri.fr
• Ref : Audit Transmission, Ma première réflexion sur la transmission



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

La Chambre d'agriculture du Gard est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IFO1762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par Chambres d'agriculture France. Afin que nos prestations soient accessibles à tous, nous invitons les personnes en situation de handicap, ayant besoin d'un aménagement spécifique, à nous le signaler directement.



Toute notre offre de prestations sur
notre site internet
gard.chambre-agriculture.fr

